

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-671177

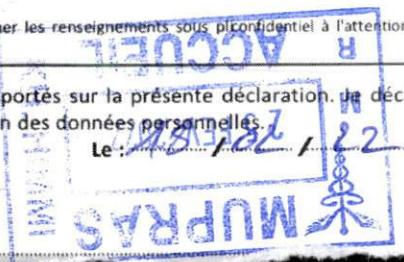
*Nosy 38*

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	4981	Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : HASSINI HAMID			
Date de naissance : 24/06/62			
Adresse : Rue 5 N° 152 Hay TISSIRI RIN CARA			
Tél. :	066841151	Total des frais engagés :	488,50 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
<i>Docteur Najat Mounii</i>	
Diplôme d'université en Gynécologie et Obstétrique	
Médecin généraliste, Laser, et Omnipraticien	
Centre Allal Ben Abdellah, Casablanca, Maroc	
N° 09-08, 20000 Casablanca, Maroc	
Age : 20	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	<i>HASSINI HAMID</i>
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	<i>varicelle</i>
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à : *Casa Allal*      Le : *10/02/2012*  
 Signature de l'adhérent(e) : *Sidky*



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/2/2022			2020	INP : 091174314
				<i>[Signature]</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TISSIR II Dr. Salwa HAJOUI 9d, A/No 58 Hay Mohammadi Casablanca Tel: +212 62 69 01	18/2/22	288,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

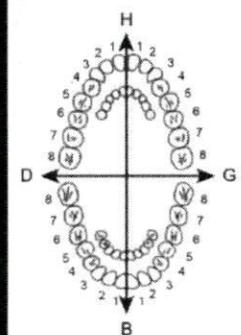
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

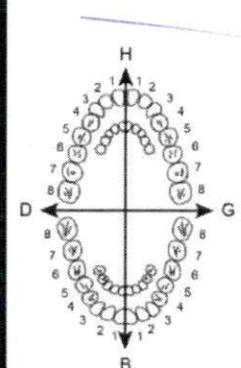
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتورة نجاة مونجي

Docteur Najat MOUNJI

Diplôme d'Université Prévention et Dépistage en Gynécologie

- Diplôme d'Université de Dermatologie Interventionnelle

Diplôme d'Université de Nutrition et de Diététique Médicale

Diplômé de Diabétologie

Diplôme d'Echographie Générale et Obstétricale de l'Université de mont-pellier France

Diplôme D'Université Européen des Injections Esthétiques et Réparatrices du Visage

Université Européenne « Miguel de Cervantes »

OMNIPRATICIENNE

Casablanca, le 18 Janvier 2022

Docteur

Najat Mounji

Diplôme d'Université en Gynécologie

- Laseriste - Omnipraticien

- Echographe - Gynécologue

- Université de Montpellier France

- 001652803000012 - IPF : 091110514

Tel : 05 22 70 88 10 - Casablanca

Médical

Diplôme d'Université en Gynécologie

- Laseriste - Omnipraticien

- Echographe - Gynécologue

- Université de Montpellier France

- 001652803000012 - IPF : 091110514

Tel : 05 22 70 88 10 - Casablanca

Médical

Diplôme d'Université en Gynécologie

- Laseriste - Omnipraticien

- Echographe - Gynécologue

- Université de Montpellier France

- 001652803000012 - IPF : 091110514

Tel : 05 22 70 88 10 - Casablanca

Médical

Diplôme d'Université en Gynécologie

- Laseriste - Omnipraticien

- Echographe - Gynécologue

- Université de Montpellier France

- 001652803000012 - IPF : 091110514

Tel : 05 22 70 88 10 - Casablanca

Médical

Diplôme d'Université en Gynécologie

- Laseriste - Omnipraticien

- Echographe - Gynécologue

- Université de Montpellier France

- 001652803000012 - IPF : 091110514

Tel : 05 22 70 88 10 - Casablanca

Médical

Mme HASSISS NI YOUSSEF

PPV 116DH40 LOT 150115  
EXP 08/2023

FLOXAM®

Flucloxacilline

500 mg

PPV 15DH80  
PER 12/24  
LOT K305B  
S1

Vita C 1000®

PPV 15DH30  
EXP 10/2023  
LOT 00057 13

DERMASEPT®  
SPRAY

LOT:9013  
EXP:10/24  
PPC:99.00DH

UT. AV:

PPV (DH):

42,00

42,00 - Predni 20

4CP 1

الدار البيضاء - الهادف: 05 22 70 88 10 - الدار البيضاء  
274, Av des Force Auxilliaires Hay Essadri - Té